Des cartouches Xerox pour des imprimantes non-Xerox

Xerox promet des impressions sans souci

Numéro d'assistance téléphonique Xerox

0825 09 36 47

Pour en savoir plus contactez :

le MATERIEL INFORMATIQUE

01 64 17 10 01

Satisfaction totale du client garantie par Xerox pendant la durée de vie de la cartouche.

L'utilisation de cartouches de remplacement Xerox pour des imprimantes non-Xerox garantit des impressions sans souci. Si malgré tout un problème surgit, nous interviendrons rapidement pour rectifier la situation.

1. Assistance téléphonique client

Dans chacun des pays de l'Union européenne, les clients reçoivent un numéro de téléphone Xerox qu'ils peuvent appeler pour obtenir des informations techniques, poser des questions sur la garantie ou faire des réclamations auprès d'un interlocuteur Xerox.*

2. Remplacement gratuit des cartouches défectueuses

Xerox garantit que chacune de ses cartouches laser sera exempte de défauts pendant sa durée de vie. Dans le cas improbable qu'une cartouche Xerox s'avère défectueuse au niveau des matériaux et/ou de la fabrication, elle sera remplacée gratuitement. **

3. Remboursement intégral en cas de dommage de l'imprimante

Xerox garantit que ses cartouches laser, dans des conditions d'utilisation normale, occasionneront ni dommage, ni usure anormale, ni détérioration aux imprimantes auxquelles elles sont destinées.

Au cas peu probable où il serait prouvé qu'une cartouche Xerox a endommagé une imprimante, Xerox remboursera les frais de maintenance découlant directement d'un tel incident. ***

* Veuillez consulter la liste des numéros de téléphone locaux Xerox jointe au présent document

** Si vous croyez qu'une de vos cartouches est défectueuse au niveau des matériaux ou de la fabrication, bien qu'elle ait été entreposée et utilisée normalement, vous devez la renvoyer à son point de vente avec une brève description écrite de la nature du problème, accompagnée d'échantillons d'impression pertinents. Si les conditions d'utilisation et de stockage étaient normales, vous recevrez une nouvelle cartouche gratuite.

*** Toute allégation selon laquelle l'utilisation d'une cartouche laser ou d'un module photorécepteur Xerox aurait endommagé une imprimante doit être vérifiée au moyen d'une preuve satisfaisante que la cartouche ou le module était directement responsable de ces dommages ou de cette défaillance. Elle doit être accompagnée d'une déclaration écrite sur papier portant l'en-tête de l'entreprise de services, signée par un représentant autorisé de ladite entreprise. Après pris des mesures de vérification satisfaisantes, Xerox remboursera les frais de maintenance découlant directement de l'incident.

©2013 Xerox Corporation. Tous droits réservés. Xerox® et Xerox avec la marque figurative® sont des marques déposées de Xerox Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. ZA130051